

Vous trouverez dans
les pages suivantes
une version résumée
et accessible à tous
du **premier rapport annuel
du Haut conseil pour le climat**,
qui a été remis au
Premier ministre le 25 juin 2019.



**VERSION
GRAND PUBLIC**
du rapport annuel
Neutralité Carbone
Juin 2019

**AGIR EN COHÉRENCE
AVEC LES AMBITIONS**

1

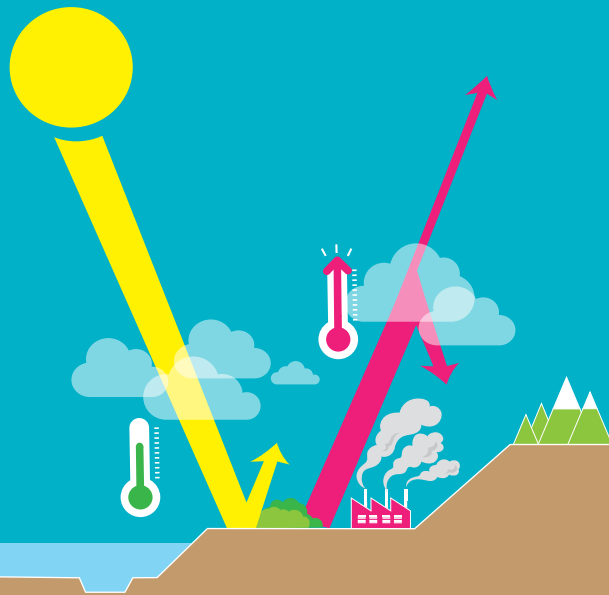
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, C'EST QUOI ?

Depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont modifié la composition de l'atmosphère et ajouté de l'effet de serre, empêchant la chaleur de la Terre de partir vers l'espace. Météo et climat, quelle différence ? La météo décrit les fluctuations du temps qu'il fait, localement jour après jour. Le climat est caractérisé à l'échelle planétaire et sur plusieurs décennies.

L'EFFET DE SERRE EST UN PHÉNOMÈNE NATUREL QUI ASSURE UNE TEMPÉRATURE HABITABLE À LA SURFACE DE LA TERRE.

Grâce à l'effet de serre, la température moyenne à la surface de la Terre est de 14°C, aujourd'hui 15°C à cause des activités humaines. Sans effet de serre, elle serait de -18°C.

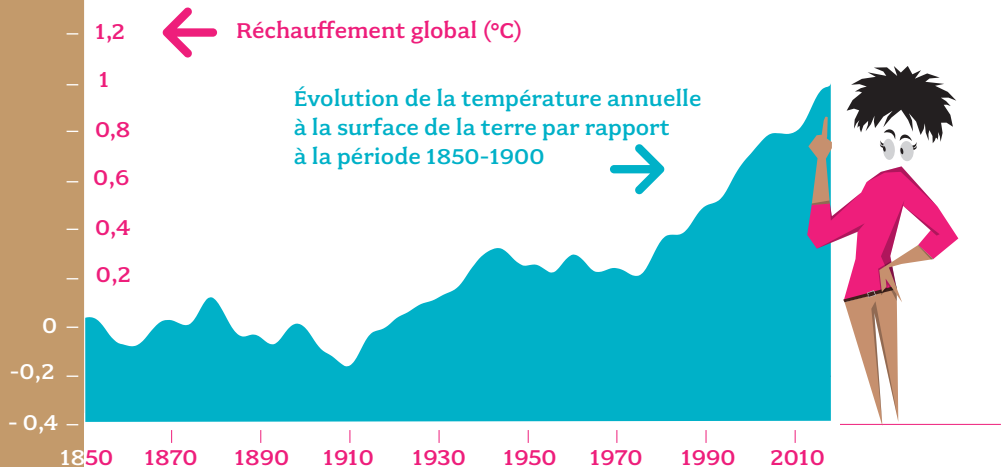
Il y a de nombreux gaz à effet de serre dans l'atmosphère (vapeur d'eau, dioxyde de carbone...), d'origine naturelle ou issus des activités humaines. Le réchauffement planétaire est dû à l'augmentation de la concentration de certains gaz à effet de serre due aux activités humaines, s'ajoutant à l'effet de serre naturel.



LA TEMPÉRATURE À LA SURFACE DE LA TERRE AUGMENTE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE DEPUIS UN SIÈCLE

Le climat de la Terre a connu des fluctuations naturelles à différentes échelles de temps allant de quelques siècles à quelques centaines de milliers d'années. Toutefois, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, on constate un réchauffement rapide.

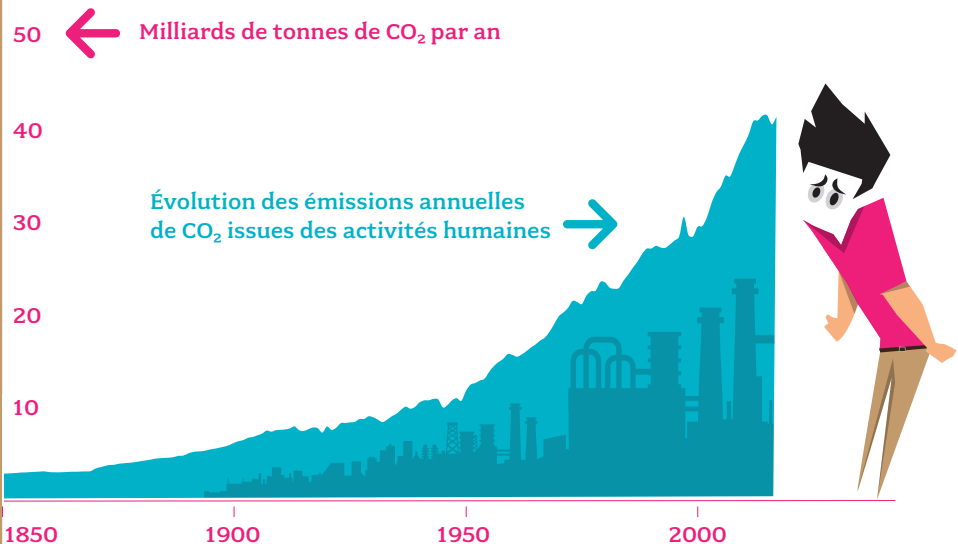
La température moyenne à la surface de la terre a augmenté d'environ 1°C en seulement un siècle.



Source : Base de données HadCRUT4 (juin 2019) produites par le Climatic Research Unit (University of East Anglia) et le Hadley Centre (UK Met Office). La température de référence est la température moyenne sur la période 1850-1900. https://www.metoffice.gov.uk/hadobs/hadcrut4/data/current/time_series/HadCRUT.4.6.0.0.annual_ns_avg.txt

CETTE HAUSSE DES TEMPÉRATURES EST DUE À L'ACTIVITÉ HUMAINE QUI ACCENTUE L'EFFET DE SERRE

- Depuis le début de l'ère industrielle, les activités humaines ont perturbé le climat par des rejets massifs de gaz à effet de serre qui piègent la chaleur de la Terre : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), etc.
- L'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est due à de nombreuses activités humaines : usage des énergies fossiles pour la production d'énergie, le transport, le chauffage ; déforestation, pratiques agricoles et alimentaires fortement émettrices.
- Entre 1970 et 2017, le montant total des émissions mondiales de l'ensemble des gaz à effet de serre a presque doublé.



Source : Carbon Budget Project (Le Quéré et al., 2018)

CE RÉCHAUFFEMENT ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES MAJEURES DÉJÀ PRÉVISIBLES SUR TOUTE LA PLANÈTE

Des écosystèmes perturbés :

Une large fraction des espèces terrestres, d'eau douce et marines sont menacées d'extinction pendant et au-delà le 21^{ème} siècle.

Des productions agricoles en baisse dans de nombreuses parties du globe.

Des événements météorologiques extrêmes plus nombreux :

vagues de chaleur, submersion côtière, plus forte intensité des pluies torrentielles et des sécheresses dans certaines régions.

Une montée du niveau des océans accompagnée d'un réchauffement et d'une acidification des eaux et d'une perte d'oxygène.

Des risques sanitaires accrus, notamment en raison de l'avancée d'insectes vecteurs de maladies.

Source : ONERC, d'après le cinquième rapport d'évaluation du GIEC



- Le réchauffement climatique a des **conséquences déjà visibles** sur notre planète : réduction du volume des glaciers et des calottes polaires, changement de la composition des océans et de leur température, augmentation du niveau de la mer, aggravation de la dégradation des terres et de la désertification, phénomènes météorologiques extrêmes comme les canicules et les pluies torrentielles.

- Ces changements ont des **impacts importants et qui s'aggravent sur les sociétés humaines et sur les écosystèmes** : dégâts sur les infrastructures, difficultés d'accès à l'eau et à la nourriture, déplacements de populations, surmortalité, développement de certaines maladies, diminution de la biodiversité. Ces impacts ne feront que s'accroître tant que le réchauffement continuera, avec des effets irréversibles. Les émissions de gaz à effet de serre ont donc un coût pour la société ; c'est pourquoi il est important de les réduire.

- Ces impacts sont **plus forts pour les populations et les pays les plus défavorisés**, souvent plus vulnérables ou plus exposés aux événements extrêmes



LA SCIENCE EST MOBILISÉE DEPUIS PLUS DE 30 ANS POUR MIEUX COMPRENDRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- L'impact des activités humaines sur l'effet de serre et le climat a été étudié par les scientifiques dès la fin du XIX^{ème} siècle. Les préoccupations ont débuté dans les années 1960 (hausse de la concentration de CO₂) et 1970 (réchauffement, premières modélisations du changement climatique). Elles ont amené en 1988 à la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : le GIEC (www.ipcc.ch).

- Le GIEC synthétise régulièrement les avancées des sciences du changement climatique, ses impacts, les risques associés. Il analyse également les options qui sont à notre disposition pour contenir le changement climatique et s'y adapter. Des milliers d'experts et relecteurs du monde entier participent aux travaux du GIEC qui est organisé de manière à garantir la rigueur, l'objectivité, l'exhaustivité et la transparence de l'évaluation

- En 30 ans, les rapports du GIEC ont fait émerger un **consensus scientifique mondial** : nous vivons un changement climatique accéléré ; il est causé par les activités humaines ; il est encore possible d'en limiter l'ampleur et les impacts si nous ne faisons rien, les conséquences seront très sérieuses.

- Les impacts du changement climatique et les réponses qui y sont apportées sont étroitement liés au développement durable, qui vise un équilibre entre bien-être social, prospérité économique et protection de l'environnement.



1988

Création du GIEC par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM)



1990 : 1^{er} rapport d'évaluation du GIEC



1992

Adoption de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lors du sommet de la Terre à Rio qui vise à "empêcher" toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.



1995 : 2^e rapport d'évaluation



1997

Le protocole de Kyoto, accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, est adopté. Il entre en vigueur en 2005.



2001 : 3^e rapport d'évaluation



2007 : 4^e rapport d'évaluation



2007

Le prix Nobel de la paix est attribué au GIEC



2013-2014 : 5^e rapport d'évaluation



2015

COP21 - adoption de l'accord de Paris sur le climat



2016 (avril) : Lancement du 6^e rapport d'évaluation du GIEC (parution en 2022)

2018 (sept.) Adoption du rapport spécial sur les impacts d'un réchauffement climatique à 1,5°C

2018 (oct.) COP24 - adoption des mesures d'application de l'accord de Paris

2019 (août) Adoption du rapport spécial sur l'usage des terres et la désertification

2019 (sept.) Adoption du rapport spécial sur les océans et la cryosphère

2

QUE FONT

LES PAYS DU MONDE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN DÉFI MONDIAL

- Le changement climatique est une problématique mondiale : les émissions d'un pays ont un impact sur le climat du monde entier. Tous les pays sont donc concernés.
- Les pays anciennement industrialisés ont une responsabilité particulière car ils ont une plus grande capacité à agir et ont davantage contribué au changement climatique par le passé. Mais ils sont aujourd'hui rattrapés par les grands pays émergents.
- Les pays en développement font face à un triple défi : améliorer leurs conditions de vie ; maîtriser leurs émissions de gaz à effet de serre ; s'adapter aux conséquences du changement climatique, qui sont souvent plus fortes pour eux.



LES PAYS ONT POUR OBJECTIF D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU SIÈCLE

- En signant l'accord de Paris, les pays se sont engagés ensemble à mettre une limite à l'augmentation des émissions, puis à les réduire rapidement afin d'aboutir à un équilibre entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle.
- Cet équilibre entre émissions et absorption de gaz à effet de serre s'appelle la neutralité carbone.
- Face à l'urgence du réchauffement, certains pays, mais aussi des villes, des régions ou des entreprises, se fixent cet objectif dès 2050.

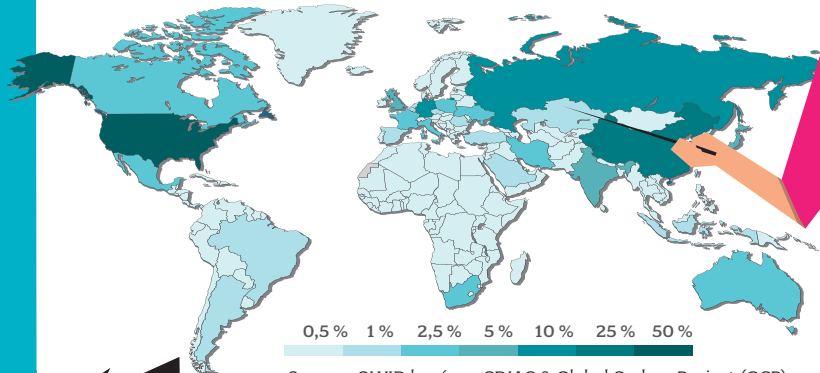
NEUTRALITÉ CARBONE



PART DES ÉMISSIONS CUMULÉES MONDIALES DE CO₂, 2017

Part de chaque pays ou région dans les émissions cumulées mondiales de dioxyde de carbone (CO₂).

Les émissions cumulées sont calculées comme la somme des émissions annuelles de 1751 à 2017



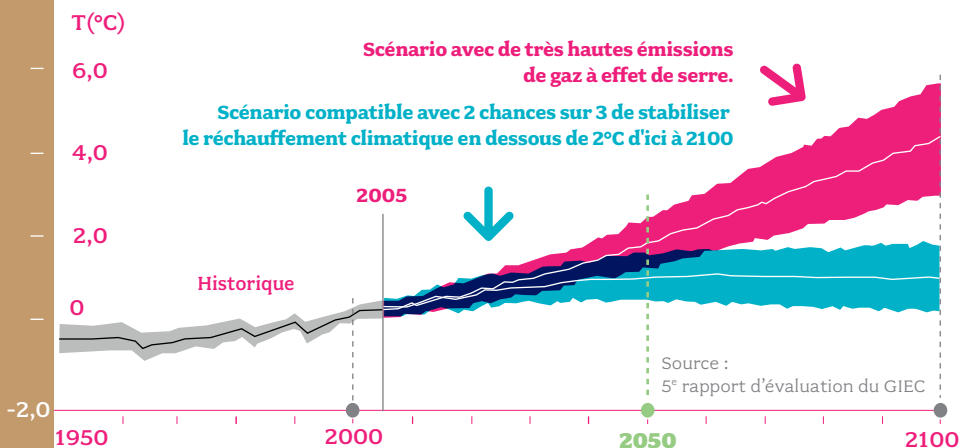
Source : OWID basé sur CDIAC & Global Carbon Project (GCP) OurWorldInData.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions



L'ACCORD DE PARIS, UN ENGAGEMENT MONDIAL POUR CONTENIR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- Pour répondre à la menace du changement climatique, 196 pays ont approuvé l'accord de Paris le 12 décembre 2015.
- L'accord de Paris fixe l'objectif de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C ».
- L'accord de Paris donne un cadre et une méthode aux États pour agir conjointement, en augmentant leurs efforts tous les cinq ans, et en rendant compte de leurs actions.

ÉVOLUTION DE L'ANOMALIE DE TEMPÉRATURE MOYENNE DU GLOBE, EN SURFACE DE 1950 À 2100, SIMULÉE PAR L'ENSEMBLE DES MODÈLES DE CLIMAT POUR DIFFÉRENTES FAMILLES DE SCÉNARIOS D'ÉMISSIONS.

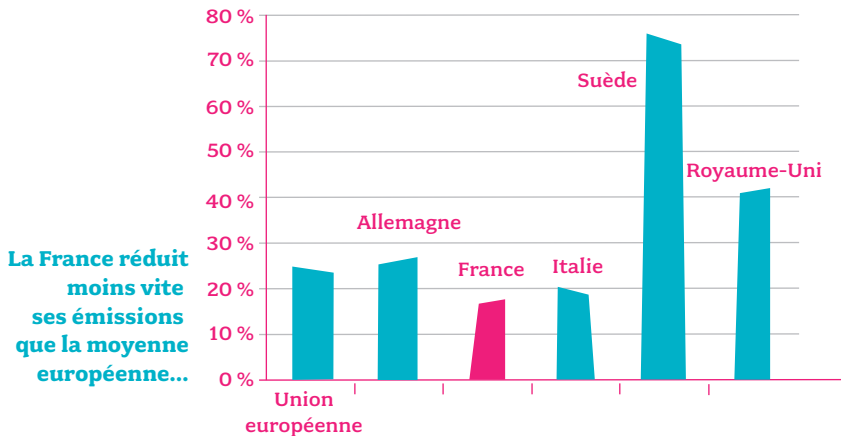


Équilibre entre les « sources » de gaz à effet de serre (les émissions de nos activités humaines) et les « puits » gérés par les activités humaines (sols, forêts) absorbant les gaz à effet de serre de l'atmosphère, auxquels peuvent s'ajouter des moyens artificiels qui aujourd'hui sont encore à développer (plusieurs puits artificiels existent mais au stade expérimental ou à petite échelle seulement).

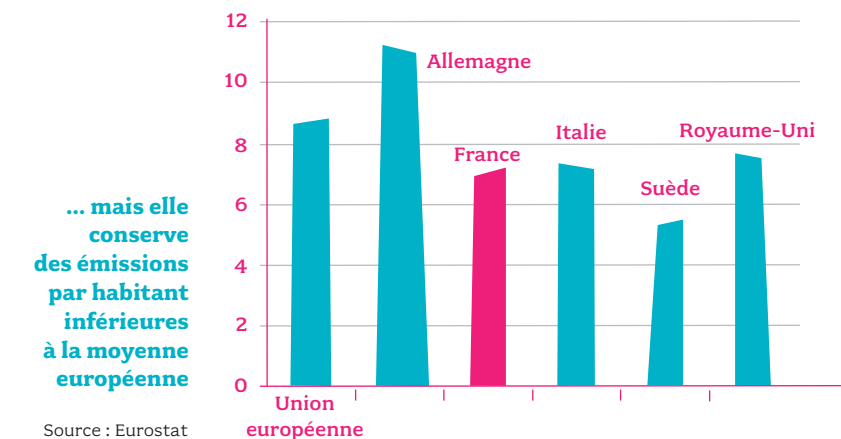
3

QUELLE EST LA STRATÉGIE DE LA FRANCE POUR RÉDUIRE SES ÉMISSIONS ?

POURCENTAGE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ENTRE 1990 ET 2017



ÉMISSIONS PAR HABITANT (HORS IMPORTATIONS) EN TONNES DE CO₂ ÉQUIVALENT POUR L'ANNÉE 2017



Source : Eurostat

LA STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE FIXE DES BUDGETS CARBONE À NE PAS DÉPASSER

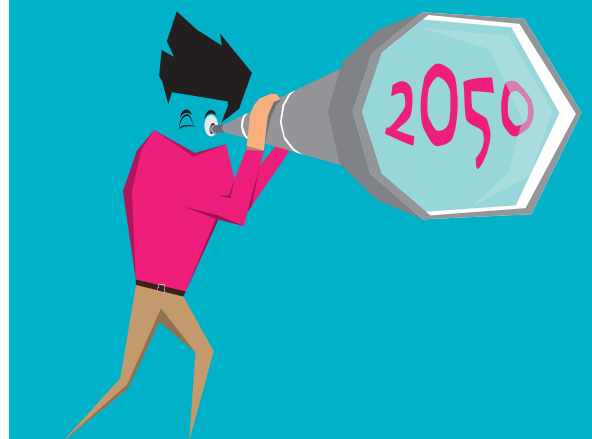
- En 2018, la France avait réduit ses émissions de près d'un cinquième par rapport à 1990 (-19 %) (-23,5 % en moyenne pour l'UE de 1990 à 2017). La route est encore longue pour atteindre la neutralité carbone et réduire les émissions dans tous les secteurs de la société.
- La stratégie nationale bas-carbone fixe des budgets d'émissions par périodes de 5 ans (sauf le premier, de quatre ans entre 2015 et 2018) pour l'ensemble du territoire. Ils sont exprimés en millions de tonnes de CO₂ équivalent - MtCO₂e
- Ces budgets carbone indiquent un montant total d'émissions à ne pas dépasser. Pour permettre d'aller vers la neutralité carbone chaque budget doit forcément être plus petit que le précédent.

ÉQUIVALENT CO₂

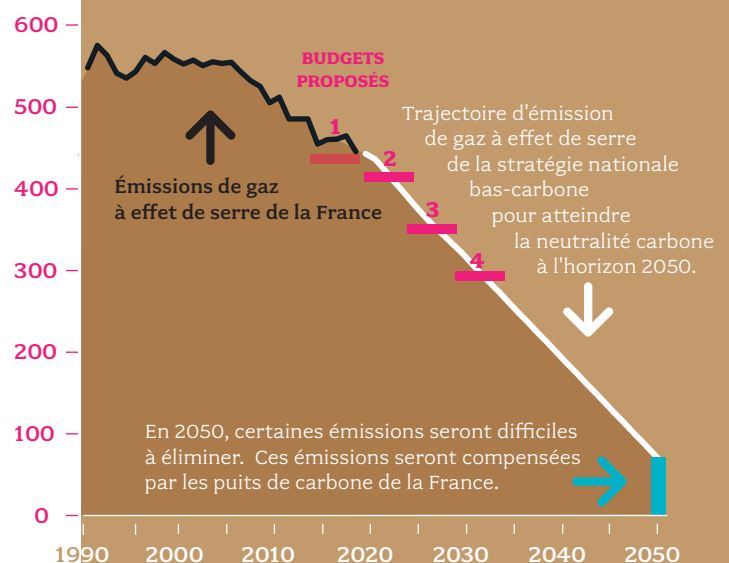
Les gaz à effet de serre ont des capacités à retenir le rayonnement solaire et des durée de vie différentes. Pour pouvoir évaluer leur effet global, on les convertit en quantités de dioxyde de carbone équivalentes - CO₂e - sur une période donnée, généralement 100 ans.

LA FRANCE VISE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

- Depuis 2015 et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le gouvernement développe une stratégie nationale « bas-carbone » (SNBC) qui fixe des objectifs précis de réduction des émissions à court et moyen terme. Elle répartit ces objectifs entre les secteurs économiques et fixe les priorités
- Les efforts français s'inscrivent dans le cadre plus large de l'Union européenne. L'U.E. s'est jusqu'à présent fixé pour objectif de réduire d'ici à 2030 de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.



MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ÉQUIVALENT PAR AN



Source : Citepa, SNBC1 et projet de SNBC2

4

D'OÙ VIENNENT FRANÇAISES

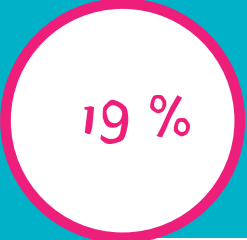
LES ÉMISSIONS AUJOURD'HUI ?

Quel poids de chaque secteur dans nos émissions ?

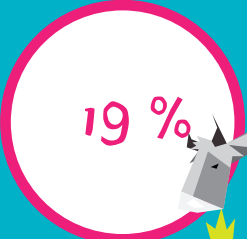
De quelles activités proviennent ces émissions ?



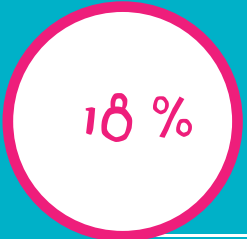
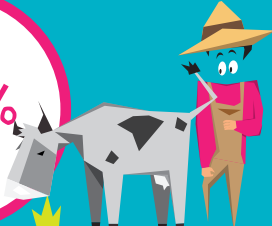
TRANSPORTS



BÂTIMENTS



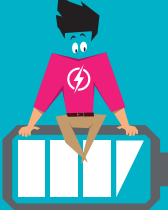
AGRICULTURE



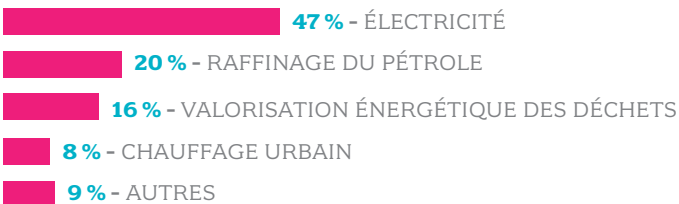
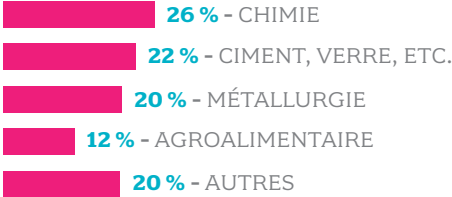
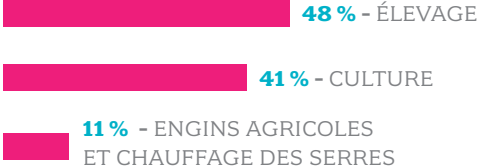
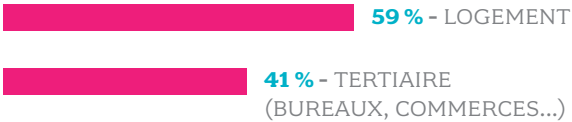
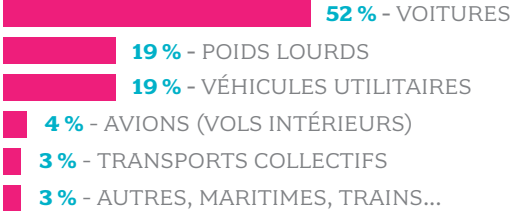
INDUSTRIE



TRANSFORMATION D'ÉNERGIE



DÉCHETS



Les émissions nationales ne couvrent pas l'entière responsabilité de la France. C'est pour cela que l'on utilise également le concept d' « empreinte carbone ».

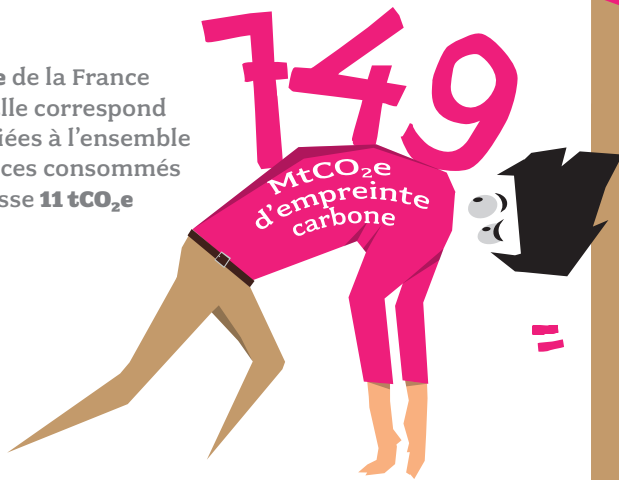
En 2017, la France a consommé **421** MtCO₂e à travers ses importations...

... et a exporté **137** MtCO₂e « made in France »

La même année, elle a produit **328** MtCO₂e consommées sur le territoire..



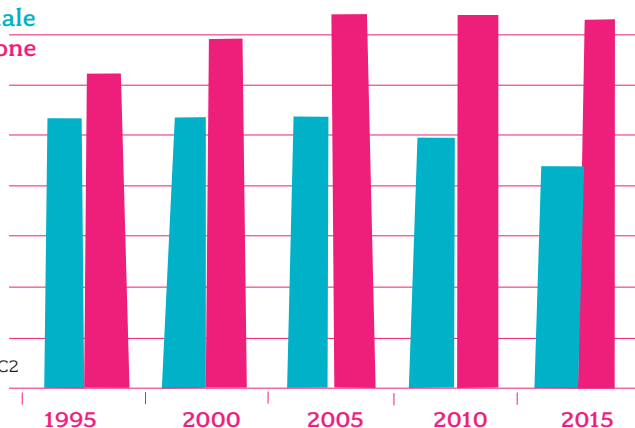
L'empreinte carbone de la France est de **749** MtCO₂e. Elle correspond aux émissions associées à l'ensemble des produits et services consommés en France. Elle dépasse **11 tCO₂e** par Français.



$$328 \text{ MtCO}_2\text{e consommées sur le territoire} + 421 \text{ MtCO}_2\text{e importées de l'étranger} = 749 \text{ MtCO}_2\text{e}$$

Alors que les émissions nationales diminuent, l'empreinte carbone, elle, n'est pas maîtrisée en raison de la croissance de nos émissions importées.

Émission nationale
Empreinte carbone



Source : projet de SNBC2 (AIE, Citepa, Douanes, Eurostat, Insee, SOEs)

Millions de tonnes de CO₂ équivalent



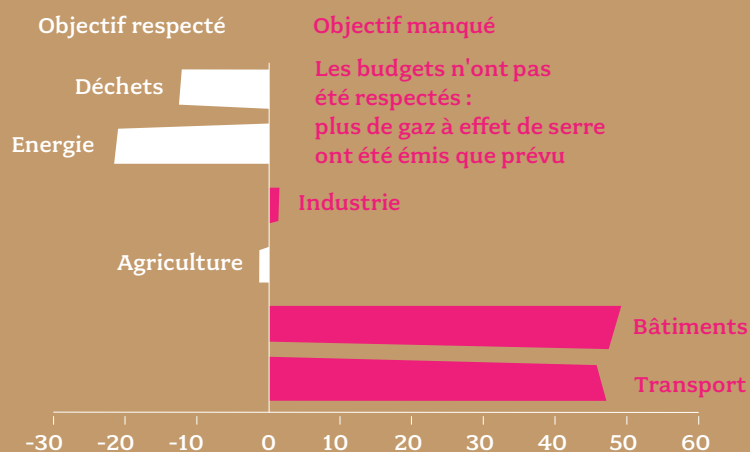
5

EST-ON SUR LA BONNE VOIE ?

LA TRAJECTOIRE ACTUELLE N'EST PAS SATISFAISANTE : LE PREMIER BUDGET CARBONE N'A PAS ÉTÉ RESPECTÉ

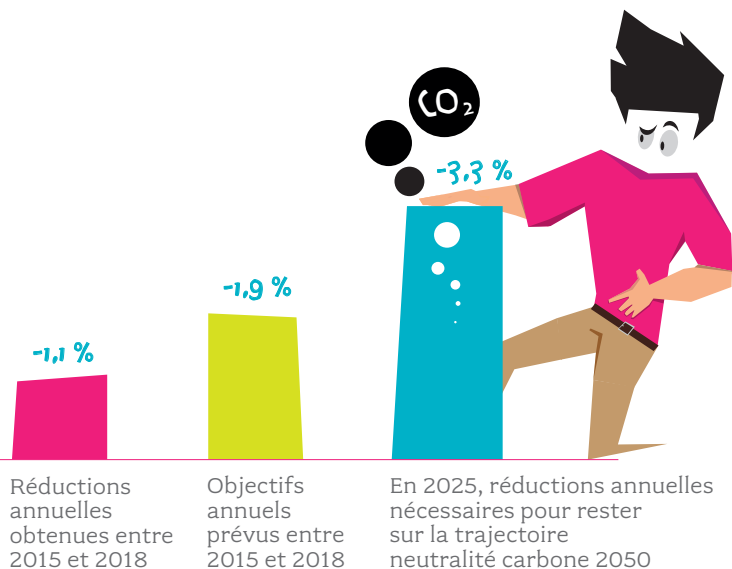
- Le premier budget carbone (plafonds d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas dépasser au niveau national) 2015-2018 (1 832 MtCO₂e) a été dépassé de 4 % : la France a émis 62 MtCO₂e de plus que prévu sur les quatre années. La baisse des émissions réelles n'a été en moyenne que de 1,1 % par an, quasiment deux fois moins que l'objectif fixé (de 1,9 % par an). Ce rythme annuel doit tripler d'ici 2025 pour respecter l'objectif de neutralité carbone.
- La baisse des émissions observée en 2018 (-4,2 % par rapport à 2017) s'explique principalement par un hiver doux réduisant la demande de chauffage, ainsi que par une plus grande disponibilité du parc nucléaire, source d'électricité faible en émissions de CO₂.
- Quelle est la particularité de la France ? De nombreux pays utilisent largement le charbon (fortement émetteur) pour produire de l'électricité, et peuvent enregistrer des progrès rapides en fermant ces centrales à charbon. En France, l'électricité étant largement d'origine nucléaire (faiblement émettrice), nous nous retrouvons donc dès maintenant confrontés à des choix difficiles : sobriété et efficacité dans notre consommation d'énergie ; efforts sur le transport, le logement et l'alimentation.

ÉCART AU BUDGET POUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS, EN MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ÉQUIVALENT



75 milliards d'euros d'investissements défavorables au climat

EFFORT ANNUEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



LES SECTEURS DES BÂTIMENTS ET DES TRANSPORTS ONT LES PLUS MAUVAIS RÉSULTATS

- Dans le secteur du transport, la demande en mobilité augmente, l'électrification avance mais trop lentement (seulement 2,1 % des voitures), les améliorations d'efficacité des véhicules ralentissent et la voiture personnelle reste le mode de transport prédominant avec une augmentation du nombre de voitures lourdes et qui consomment davantage.
- Dans le secteur du bâtiment, de nombreuses rénovations énergétiques sont faites mais leurs performances sont insuffisantes. Le chauffage au fioul domestique est encore trop répandu.
- À noter : le premier budget carbone ne prévoyait pas de baisse dans le secteur de l'agriculture, autre secteur clé pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Aucun progrès n'a été accompli dans ce secteur (conformément au premier budget) mais les prochains budgets prévoient une baisse rapide des émissions.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DE 2015 À 2018 NE SONT PAS EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pouvoirs publics, entreprises et citoyens n'investissent pas assez dans les équipements et infrastructures nécessaires à la neutralité carbone et dépensent trop dans les équipements qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre.

41 milliards d'euros d'investissements favorables au climat



6

COMMENT PEUT-ON Y ARRIVER ?

Une palette d'instruments est à disposition des pouvoirs publics pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir les pratiques bas-carbone des particuliers et des entreprises. Tous ont un rôle à jouer.



MARCHÉ DU CARBONE

Les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre disposent de quotas d'émissions de CO₂ à ne pas dépasser et qu'elles peuvent s'échanger.



NORMES ET RÉGLEMENTS

Contraintes réglementaires comme les limites d'émissions pour les automobiles ou les minima de performances énergétique pour les bâtiments



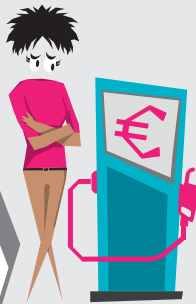
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES

Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) réduit ainsi l'impôt sur les revenus des ménages qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.

BAS CARBONE

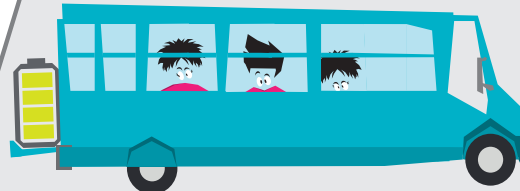
Qui émet peu de gaz à effet de serre. On parle ainsi :

- de transition bas-carbone,
- pratiques bas-carbone,
- solutions bas-carbone, etc.



TAXES ENVIRONNEMENTALES

La taxe carbone par exemple incite à réduire la consommation en carburant des automobilistes en augmentant le prix à la pompe.



DÉPENSES PUBLIQUES D'INVESTISSEMENTS

L'État et les collectivités réalisent des investissements dans les transports en commun, la rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore la recherche en technologie bas-carbone.



Étiquettes environnementales

L'objectif est d'informer sur les émissions de gaz à effet de serre des biens et services afin d'encourager les consommateurs à faire des choix bas-carbone. C'est le cas des étiquettes climat pour les logements ou les voitures avec des lettres allant de A à G.

Le grand débat national

Lors du Grand débat national, la transition écologique a souvent été mentionnée. On peut retenir notamment :

- Une conscience forte du changement climatique.
- Un souhait de préservation de la nature et de la qualité de l'air, qui peuvent bénéficier de la transition bas-carbone.
- Une forte attente d'amélioration des transports publics.
- Des réticences envers la taxation environnementale, sauf envers les produits importés dégradant l'environnement.
- Un manque de connaissance des aides existant pour faciliter la transition énergétique.

La prise en compte des implications sociales et économiques de ces instruments est primordiale pour assurer le succès de la transition bas-carbone.

La transition bas-carbone a des impacts différents selon les ménages et les entreprises.

La taxe carbone par exemple affecte plus fortement les faibles revenus. C'est toutefois un instrument efficace pour réduire les émissions et elle doit donc être accompagnée de mesures de compensation pour ces ménages.

Il est indispensable que la transition bas-carbone soit juste si elle veut être rapide et efficace.

7

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA

TRANSITION BAS-CARBONE ?

1. Les lois et les grands projets prennent trop peu en compte les émissions de gaz à effet de serre

Les grands projets ou les lois (par exemple les lois sur la mobilité, le logement, l'aménagement du territoire ou sur la fiscalité) peuvent avoir des impacts très importants sur nos émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, les objectifs de réduction des émissions ne sont pas systématiquement pris en compte aujourd'hui dans la construction de ces lois.

2. Les instruments de politique climatique en place actuellement sont insuffisants pour atteindre les objectifs de la France

La France a mis en place beaucoup d'outils pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mais ils sont trop faibles ou pas assez efficaces : ils n'ont pas permis de respecter le premier budget carbone et ne permettront a priori pas de respecter les suivants.

3. Les transformations de fond ne sont pas suffisamment engagées

La plupart des mesures actuelles ne portent que sur une réduction à la marge des émissions de gaz à effet de serre. Il faut une transformation profonde de nos manières de produire, consommer, nous déplacer, nous loger ou encore nous nourrir. À ce jour, les changements sont insuffisants au regard de l'objectif de neutralité carbone.

4. Les implications sociales et économiques des mesures de réduction des émissions sont insuffisamment prises en compte

La transition bas-carbone s'accompagne de mutations majeures qui peuvent créer des fragilités comme des opportunités. L'impact sur les inégalités causés par les politiques climatiques n'est pas suffisamment pris en compte.

5. Il y a un manque de cohérence entre les politiques locales, nationales et européennes

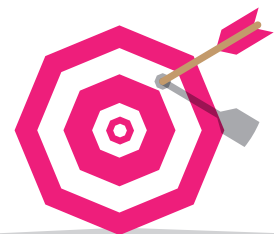
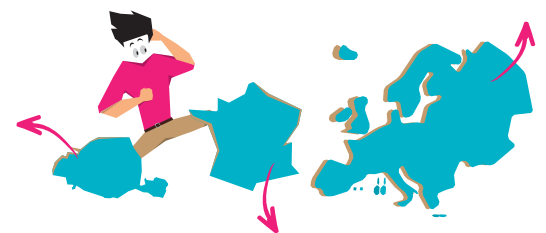
Des plans climat territoriaux ont été développés au niveau local mais n'ont pas atteint leur plein potentiel. Par ailleurs, l'action climatique française s'inscrit dans un cadre européen qui influe sur les infrastructures ou la politique agricole. La cohérence entre l'objectif de neutralité carbone français et les politiques locales et européennes doit être assurée.

6. L'impact potentiel ou effectif des politiques et mesures sur les émissions de gaz à effet de serre n'est pas connu

Les mesures mises en place par les pouvoirs publics - y compris pour réduire les émissions - sont peu évaluées lors de leur élaboration. De la même manière, elles sont peu évaluées une fois mises en place et ne sont pas suivies a posteriori. C'est un obstacle à un pilotage efficace de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

7. La stratégie nationale bas-carbone ne couvre pas toutes nos consommations et n'est pas au centre de l'action publique

La stratégie nationale bas-carbone ne prend pas en compte l'ensemble des émissions liées au mode de vie des Français (transport internationaux, importations). De plus, la loi n'impose pas que l'ensemble des décisions de politiques publiques soient compatibles avec la stratégie nationale bas-carbone, alors qu'elle devrait être le point de référence de toute l'action publique et des investissements privés.



8

QUELLES RECOMMANDATIONS POUR UNE TRANSITION JUSTE ET EFFICACE ?

Le Haut conseil pour le climat est chargé d'émettre des recommandations et propositions pour améliorer l'action de la France en matière climatique. Pour son premier rapport annuel publié en juin 2019, le Haut conseil pour le climat a fait sept recommandations principales. Le gouvernement doit y répondre devant le Parlement dans les six mois qui suivent.

1. Assurer la compatibilité des lois et des grands projets nationaux avec la stratégie nationale bas-carbone

L'objectif de réduction de gaz à effet de serre et de conservation des puits de carbone devra être garanti dans toutes les lois et dans tous les investissements publics à fort impact.



2. Renforcer dès à présent les instruments des politiques climatiques

Le dispositif actuel (qui inclut normes, taxes environnementales, subventions, investissement public, marché du carbone et instruments informationnels) doit être renforcé dès maintenant et en respectant trois contraintes : efficacité de la dépense publique et privée, justice sociale, et transparence.



3. Identifier et mettre en place les changements de fond nécessaires pour préparer l'économie et la société française à la neutralité carbone

Il s'agit d'agir sur l'aménagement des villes et des campagnes, de développer et financer de nouvelles infrastructures, en particulier pour le transport, de faire évoluer notre manière de produire et de consommer des biens et des services. Il s'agit aussi d'intégrer le changement climatique et la transition bas-carbone dans les systèmes d'éducation et de formation initiale et tout au long de la vie.



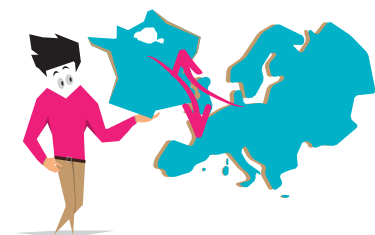
4. Assurer une transition juste

Il faut veiller à ce que la transition bas-carbone soit équitable et que tous les citoyens soient en capacité d'y prendre part. Pour cela, il faut garantir une juste répartition des coûts, des efforts et des bénéfices entre les ménages, les entreprises, les collectivités locales et l'État.



5. Articuler la stratégie nationale bas-carbone à toutes les échelles : du niveau local à l'échelon international

Au niveau territorial, les besoins des collectivités pour réaliser des plans climat en phase avec la neutralité carbone devront être identifiés et satisfaits. Un travail d'harmonisation des différentes approches territoriales est nécessaire pour que les meilleures pratiques puissent être promues. Au niveau européen, la France doit agir pour que les budgets et toutes les actions et politiques de l'Union européenne soient cohérentes avec les objectifs de l'accord de Paris et la neutralité carbone à l'horizon 2050.



6. Évaluer systématiquement l'impact en émissions de gaz à effet de serre des politiques et mesures

Une évaluation systématique et chiffrée de l'impact sur les gaz à effet de serre des politiques et mesures existantes et prévues est nécessaire. Ces évaluations doivent avoir lieu avant, pendant et après la mise en place d'une mesure. Un suivi régulier permet en effet de faire les ajustements nécessaires pour respecter les objectifs fixés.



7. Renforcer le projet de stratégie nationale bas-carbone

Les budgets carbone doivent être inscrits dans la loi et figés une fois leur niveau fixé. Le niveau du deuxième budget carbone (2019-2023) doit être revu à la baisse pour être cohérent avec la trajectoire à long terme d'émissions de gaz à effet de serre du pays. Des objectifs concernant les transports internationaux, aériens et maritimes, doivent être intégrés et élevés au même niveau que les objectifs nationaux. Enfin, des mesures supplémentaires et une stratégie pour réduire l'empreinte carbone de la France doivent être développées.



LE HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT, C'EST QUOI ?

Le HCC est un organisme indépendant. Il comporte jusqu'à 13 membres : des experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie ou de la transition énergétique.

Le HCC est chargé d'émettre des avis et des recommandations sur l'action publique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France. Il publie au moins un rapport annuel sur ce sujet.

ENCORE UN RAPPORT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Tous les ans en juin, le HCC rend son rapport annuel #NeutralitéCarbone sur les émissions de la France, ses budgets carbone et l'action de l'État et des collectivités locales.

Le rapport est remis au Premier Ministre, et transmis au Parlement ainsi qu'au Conseil économique, social et environnemental.

Dans les six mois qui suivent, le gouvernement doit expliquer au Parlement les suites qu'il donne aux recommandations du rapport.

L'intérêt de ce rapport, est de susciter un débat public au moins deux fois par an sur le sujet et de pousser à renforcer collectivement l'action contre le changement climatique, notamment à travers le Conseil de défense écologique du gouvernement.

En plus, le HCC peut être saisi par le gouvernement, le Parlement, ou se saisir lui-même pour rendre un rapport sur un sujet relatif à son domaine d'expertise.



Suivez nous sur :
[@hc_climat](https://twitter.com/hc_climat)
www.hautconseilclimat.fr